





0471/580.708

## PEB - Contrôle Electrique

www.certigreen.be

1502

Nr 4592			
Rapport d'inspection - Installation électrique domestique BT / TBT existante			
N° de rapport: 2.3/.//./o/			
Concerne Contrôle dans le cadre d'une vente Contrôle périodique			
Type d'habitation maison appartement autres:  Demandeur:  Personne sur place:  Adresse de la visite:  Date de visite:  Date de visite:  All Date d'émission:  Controle periodique  Controle periodique			
Demandeur: Celly/GReek Self(R)			
Personne sur place :code EAN de l'installation :			
Adresse de la visite: A l'essère des CHAIT EST TI - 400 SELAINC			
Date de visite: Alford Date d'émission A. Références client : M.C.			
Referentiel regiementaire: RGIE art. U 2/1/U 2/6 bis et dérogations 40 271 bis U 278			
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11			
Description de l'installation visitée :  Tension d'utilisation Protection générale du branche			<i>a</i> 1
Tension d'utilisation d' Protection générale du branchement : ✓ A S S Nombre de tableaux : nombre de circuits terminaux :			
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :			
Description	En ordre	Dan on	
Description	Enoidie	Pas en ordre	n.a. ou dérog.
Correspondances des schémas à l'installation	1	V	ucrog.
Etat du matériel électrique installé	V		
Mesures de protection contre les contacts directs	12		
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des			
dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test			
Note : différentiel □ plombé □ non plombable □ à nouveau plombé	X		
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels	X		
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la			
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils	X		
Matériel électrique fixe ou à poste fixe	X		
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle			X
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	X		
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :	X	0	
Résistance de dispersion de la prise de terre :Ω	9		
<u>Identification des appareils de mesure</u> : reprise dans le dossier équipement individ Manquements / Notes :	duel de l'agent	SOCOTEC B	ELGIUM asbl.
Manquements / Notes .			
* Aboute de plan e lechique de	Pin	della	tion
A			
***************************************			
Conclusion:			* * * * * * * * * *
dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur.			
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à			

- exécuter par le même organisme après mise en conformité pau terme de 18 mois après signature de l'acte de vente.
- Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à exécuter par le même organisme en vue de compléter le dossier.

Nom et visa de l'inspecteur :

Pour SOCOTEC BELGUM ASBL,

Nom et visa du demandeur pour réception :

COTEC-E273(fr)/0215 - V8